https://www.economiedistributive.fr/Sur-les-accords-de-libre-echange

Comment les droits conférés aux entreprises par les accords de libre-échange de l'UE sabotent la transition énergétique

Date de mise en ligne : mercredi 7 avril 2021
Date de parution : décembre 2021

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2020 - N° 1220 - novembre-décembre 2020 -

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

L'Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC) exprime sa prise de conscience des conséquences du libéralisme économique en ces termes :

Éviter la catastrophe climatique constitue l'enjeu majeur des temps pre sents. Si nous voulons conserver une chance d'empe cher que le re chauffement climatique atteigne des niveaux extre mement dangereux, la plupart des e nergies fossiles - pe trole, gaz et charbon - devront rester dans le sol, non-exploite es. Les socie te s ont besoin d'e voluer vers des syste mes e nerge tiques fonde s sur les e nergies renouvelables telles que le soleil, le vent ou l'eau.

Ce changement colossal exigera une action forte des pouvoirs publics. Mais leur capacite a introduire les lois et les re glementations ne cessaires est se ve rement contrainte par des me canismes juridiques peu connus mais tre s puissants. En effet le re gime international de l'investissement enserre nombre de pays dans ses filets depuis des de cennies.

Des milliers d'accords de commerce et d'investissement signe s entre pays permettent aux entreprises multinationales de poursuivre des gouvernements si des changements politiques - y compris dans les re gles qui prote gent l'environnement et visent a lutter contre le changement climatique - risquent de nuire a leurs profits. A la fin 2014, 608 conflits lie s a l'investissement e taient ouverts devant des tribunaux internationaux. Les cou ts de ces proce s pe sent lourdement sur les gouvernements, sous la forme de factures (d'avocats ou de sanctions financie res) e normes et de re glementations sociales ou environnementales affaiblies.

Un nombre croissant de poursuites Investisseur-E tat vise des initiatives de gouvernements dans le secteur de l'e nergie, initiatives qui concernent aussi bien la sortie du nucle aire que des moratoires sur le de veloppement - risque pour l'environnement - des gaz de schistes, notamment a travers la fracturation hydraulique. Le fait que les cabinets d'avocats s'enrichissent chaque fois qu'un investisseur attaque un E tat encourage la multiplication des poursuites par les multinationales, par exemple contre des le gislations sur les e nergies renouvelables.

En de pit du risque e vident pour la transition e nerge tique, les gouvernements ne gocient un nombre croissant d'accords de commerce et d'investissement qui donnent des pouvoirs grandissants aux entreprises, qui peuvent ainsi remettre en cause l'action gouvernementale sur le climat. Parmi eux le Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TTIP, ou TAFTA en France), actuellement en discussion entre l'UE et les E tats-Unis, et l'Accord e conomique et commercial complet (AECG, ou CETA) conclu entre l'UE et le Canada, dont la ratification devrait de buter en 2016.

Pourtant, alors que les grands pollueurs exercent un lobbying effre ne en faveur de ces accords, un mouvement grandissant s'e le ve pour contester ce qui constitue une confiscation massive du pouvoir par les grandes entreprises. Le contro le et le de bat publics sur les accords de commerce et d'investissement sont de ce fait plus importants qu'il y a quelques anne es.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive